



Instance de proximité d'Aquitaine

2 juin 2026

Étaient présents

Pour la direction : Fabrice Goll (directeur régional), Samuel Bignon (DRH), Nathalie Dubois (IRH), Julien Herpin (rédacteur en chef par intérim), Alexandre Berne (adjoint au chef de centre), Estelle Laurent (directrice antenne et contenus) et Christine Le Hesran (coordinatrice numérique régionale)

Pour les RP : Sabrina Corrieri (CGT), Boris Chague (CGT), América Lopez (CGT), Sylvie Aman (CFDT), Alexis Dumoulin (FO)

Point 1 : Expérimentation vidéos verticales (Direction)

La coordinatrice régionale du numérique fait le point sur l'expérimentation sur la fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques au sein du réseau régional, dite expérimentation Vidéos Verticales (VV). Cinq nouveaux contributeurs en Aquitaine ont été formés aux vidéos verticales incarnées, les 28 et 29 mai, par Olivier Couvreur, référent national. Cette formation sur deux jours donne les codes des réseaux sociaux et la pratique des outils de tournage et de montage. Cette formation a permis à tous les stagiaires de réaliser un module en autonomie. Certains modules sont publiés cette semaine et d'autres vont être repris à la marge, selon la coordinatrice du réseau numérique de Nouvelle-Aquitaine qui n'a pas noté de grosses difficultés. Les stagiaires ont travaillé avec l'outil Edits sur leur téléphone.

Les élus CGT s'interrogent sur l'accompagnement des contributeurs dans la durée et si la formation de deux jours est suffisante. Ils regrettent que jusqu'à présent la direction n'a donné aucun modèle d'organisation du service propre à l'Aquitaine, ni en termes de planning ni en termes de référent au quotidien qui serait dédié aux VV pour coordonner la fabrication et répondre aux difficultés rencontrées par les contributeurs.

La coordinatrice numérique invite les contributeurs à la consulter, elle ou la RCA numérique, en cas de problème ou de besoin. Et précise que les contributeurs fixent le storyboard en amont avec la RCA numérique.

Concernant la planification, le rédacteur en chef par intérim assure que les contributeurs VV sont planifiés idéalement deux jours consécutifs : une journée pour le tournage et une pour le montage. Plus facile à faire pour les JRI qui sont plus nombreux au planning de Bordeaux que pour les rédacteurs qui sont moins nombreux, note le rédacteur en chef par intérim.

Pour les Bex : à Mont-de-Marsan, le journaliste contributeur sera planifié en VV quand le JRI sera absent. Pour Arcachon, les deux journalistes contributeurs peuvent être planifiés de VV le même jour.

Selon la coordinatrice numérique, la réflexion sur un modèle d'organisation du travail est en cours au plan de la coordination centrale RCA numérique. Il a été demandé aux RCA num du réseau de faire un relevé de leurs activités. Pour l'instant, elle reconnaît qu'il n'y a pas de modèle type. Les modules courts plutôt actu (40 secondes) sont tournés et montés le même jour, citant l'exemple des pratiques en région PACA. Pour les modules plus longs (1'30), c'est un jour de tournage et un jour de montage.

Les RP CGT rappellent que cette expérimentation a démarré il y a six mois et se termine le 28 juin. Sans véritable modèle d'organisation du travail écrit et présenté aux représentants du personnel, il est difficile de donner un avis éclairé, sachant que la fabrication de VV s'ajoute à la charge de travail du RCA numérique et des CEN.

Pour alléger la charge de travail de la RCA numérique de Bordeaux et la remplacer, les autres adjoints du BRI seront formés à la validation des VV comme ils le sont pour la relecture des articles, selon la rédaction en chef par intérim, mais on ne sait pas quand.

Le directeur régional note que si les VV se généralisent, il faudra renforcer les équipes numériques contributrices et transformer les postes par redéploiement pour avoir plus de journalistes contributeurs et encadrants.

Ce jour, un JRI réalise un module de deux minutes avec un monteur. C'est le premier module long fait en Aquitaine depuis le début de l'expérimentation, qui permet d'associer un monteur. La direction dit qu'elle essaiera de replanifier un monteur sur ce type de produit, mais il ne devrait pas y en avoir beaucoup d'autres d'ici à la fin de l'expérimentation, regrettent les RP CGT.

Les RP CGT ont aussi demandé à la DRH d'ajouter la notion de "salariés isolés" dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) pour les contributeurs VV qui sont seuls lors du tournage et du montage. Une pratique peu répandue chez nous.

Point 2 : Organisation et conditions de travail

1. Numérique : Y-a-t'il un projet de site internet commun entre France 3 et France Bleu (ICI) ? Si oui, quand ? Et quel outil de publication serait choisi ? (CGT)

C'est une question CSE, affirme le directeur régional. Pas du tout, répliquent les élus CGT, à partir du moment où un projet est mis en place dans notre antenne et impacte l'activité des salariés aquitains. Le DRH répond que la bascule est reportée à 2027. Et il y aura une consultation pour les outils auprès des équipes concernées.

2. Émissions : grille de rentrée de septembre. (CGT)

La déléguée antenne et contenus présente les grilles d'été et de rentrée de NoA.

Cet été 6 cases "spectacle" sont prévues le jeudi soir en seconde partie de soirée du 23 juillet au 27 août : 1 case nationale pour diffusion de programmes régionaux puis 5 cases pour la diffusion de spectacles vivants. 2 documentaires sont aussi prévus le mercredi en deuxième ou troisième partie de soirée, le 27 juillet et le 19 août.

À la rentrée elle indique qu'en raison d'une baisse de budget de 20 % et d'une perte de 5 ETP à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine certaines émissions seront maintenues mais d'autres supprimées.

Les émissions maintenues :

- *NoA Basket*, *NoA week-end* (qui passera à 26 minutes et sera toujours présentée par Arnaud Lauqué), *DEP* (qui pourrait changer de nom), *Enquête de région*, *Rugby magazine*, *Alors on bouge*, *NoA Pop*, *Côté château*, *Débadoc*, *Olatua* (2 inédits seront tournés et diffusés cet été, la post-production est à présent assurée par la Fabrique. L'émission sera toujours présentée par Nicolas Morin), *NoA sur mer* (émission toujours présentée par Guillaume Decaix, mais plus en alternance avec les 2 journalistes de Poitou-Charentes, et tournage avec un JRI de Vaux-sur-mer, post-production assurée par la Fabrique). La coordination éditoriale de ces deux dernières émissions sera confiée à Eric Perrin.
- *NoA sur terre* s'élargit à la Nouvelle Aquitaine et reprend la thématique environnementale de *Se réinventer*. L'émission passe à 26 minutes en hebdomadaire et traitera donc de l'agriculture, de la ruralité et de l'environnement en mutualisant les équipes de Nouvelle Aquitaine. Il y aura 2 semaines de tournage par mois et sur ces 2 semaines 4 émissions seront tournées (donc 2 émissions tournées sur 5 jours en comptant les voyages). La DAC ajoute que les équipes de tournage seront composées d'un OPV, un OPS et un électricien éclairagiste. Et si c'est possible d'un deuxième OPV.

Les émissions arrêtées :

- *Histoire d'ici*. La DAC explique que l'on était arrivé au bout de la matière, il n'y avait plus d'images de drone exploitables. Mais il y a 250 épisodes qui ne sont pas liés à une actu et donc qui peuvent être rediffusés, il y en a même certains qui sont encore inédits.
- *Se réinventer*. Il y a 103 épisodes qui ont été produits et il reste des inédits qui seront diffusés jusqu'en décembre. Les élus CGT regrettent la disparition d'une émission consacrée aux enjeux environnementaux dans un contexte de crise climatique.
- *Txirrita*. La production s'arrête avec le départ à la retraite du présentateur mais avant son départ il a identifié 100 épisodes rediffusables (non liés à une actualité) qui seront donc rediffusés jusqu'à la fin de l'année. La DAC indique qu'il y a également un projet d'émission transfrontalière co-diffusée avec la chaîne basque EITB. Il s'agira d'un magazine de société sur le Pays basque

financé par le COM et l'Eurorégion avec 2 présentateurs : Arnaud Lauqué et Nerea Reperaz. Ce sera obligatoirement une production externe en raison du financement. L'émission sera dans les 3 langues : basque, français et espagnol. Par exemple, si elle est présentée en français, elle sera sous-titrée en basque et espagnol. Les élus font remarquer que les sous titres dans 2 langues risquent d'occuper beaucoup de place à l'écran et d'être difficilement lisibles. La DAC répond que cette problématique est justement à l'étude en ce moment. Les tournages débuteront à la rentrée pour une diffusion à partir de janvier 2027. Cette émission, Txirrita et *Viure al pais* seront diffusées en alternance dans la case dédiée aux langues régionales.

La case de 11h15 le samedi, qui était jusque-là dédiée aux magazines de cuisine, devient une case nationale pour diffusion de programmes régionaux. La direction des antennes a choisi de diffuser en alternance le *Goût des rencontres* (la post-production sera à la Fabrique) *Nos terres gourmandes* et *La cuisine des mousquetaires*.

Enfin il y aura des décrochages en soirée : une fois par mois un magazine culturel et 1 fois par mois *Enquêtes de région* ainsi que des documentaires avec diffusion tous les jeudis.

La DAC ajoute que les primes times de NoA sont modifiés : le samedi ce sera la soirée histoire, le dimanche fiction, le lundi *Débadoc*, le mardi spectacle vivant ou doc culturel ou soirée exceptionnelle, le mercredi doc société, le jeudi fiction et le vendredi spectacle vivant. Il y aura encore des captations l'an prochain. Un direct pour l'anniversaire de la chaîne NoA le 11 septembre est également prévu à l'opéra de Bordeaux. Il y aura aussi beaucoup de directs sports en juin, notamment le basket et le cyclisme féminin.

Les élus interrogent la direction concernant l'information. Le Directeur Régional rappelle le contexte : pour compenser les 5 ETP d'économies demandées, tous les postes ne seront pas remplacés. La PDG l'a indiqué en CSE, l'objectif est de 1 sur 2. Pour l'instant en Aquitaine il confirme qu'il n'y a pas de changement au niveau de l'information : il est prévu de fermer les locales à Noël comme l'an dernier, de renforcer le numérique et de préserver un maximum d'activité sur les grilles. Malgré le contexte, il n'y a pas de JT commun prévu comme cela peut être le cas dans d'autres régions.

3. Émission spéciale 10 ans de la cité du vin : quels moyens humains et techniques sont mis en place ? Avec quel outil de transmission et de système d'ordres ? (CGT)

L'adjoint au chef de centre décrit le dispositif mis en place alors que l'événement a lieu justement le jour de l'instance pour les JT midi et soir. Sur place, il y a 1 RCA, 1 présentateur, 1 rédacteur, 1 JRI, 1 chargé de production, 1 cadre technique, 1 technicien vidéo, 2 OPV, 2 éclairagistes, 1 OPS. L'outil de transmission choisi est l'encodeur Rack 400, prêté par Poitiers, qui permet de gérer plusieurs sources et une transmission par Aviwest ou autre type de flux. Là, il y a 3 caméras (Alpha 7) pour le plateau, dont 1 en plan large statique, et 1 caméra JRI avec un rédacteur pour les ITW un peu plus loin. Pour l'adjoint au chef de centre, cet outil très mobile présente de nombreux avantages, notamment une installation facile et une absence de latence dans la transmission des images et du son. Interrogé sur la formation des salariés à

cet outil, il répond que c'est un technicien vidéo déjà utilisateur qui a expliqué son fonctionnement à ses collègues. Que c'est suffisant. Concernant les ordres, qu'il faut passer par téléphone, à la différence d'un DSNG par exemple, il affirme que ça ne pose pas de problèmes et que pour le moment il n'a aucun retour négatif des salariés, sur place ou en régie.

4. La fabrication de palettes est de plus en plus souvent demandée aux techniciens vidéo postés aux magnétos. Pourquoi ? Y-a-t-il une surcharge de travail pour les techniciens vidéo postés à la mise en image ? (CGT)

L'adjoint au chef de centre explique qu'effectivement il y a beaucoup de demandes de palettes. Dans l'organisation du travail : les palettes pour le JT sont faites par le technicien vidéo (TEVA) chargé de la mise en images, et un TEVA est planifié pour les palettes des émissions de l'antenne, France 3 ou NoA. Selon lui, c'est "à la marge" que sont demandées des palettes "basiques" aux TEVA postés aux magnétos, quand le service est "en sous activité", notamment le week-end. Il ajoute que la fabrication des palettes dépend au maximum de l'anticipation éditoriale des coordinateurs d'émissions. Pour les RP CGT cette anticipation est en effet primordiale pour éviter de mettre en difficulté les techniciens en régie.

5. Départ du rédacteur en chef : quand sera-t-il remplacé ? Quelle organisation à la rédaction en attendant son remplacement ? Quelles conséquences sur la planification des RCA linéaires au service numérique ? Red chef quand remplacé ? (CGT)

La rédaction en chef par intérim est assurée par Julien Herpin pour une durée non précisée. Le départ de Florian Ringuedé n'est pour le moment pas définitif car il est sur un poste en intérim de directeur régional en Normandie. Toutefois, le directeur régional ne souhaite pas attendre davantage pour pourvoir le poste de rédacteur en chef Aquitaine. Il déclare que des discussions sont en cours avec des potentiels rédacteurs en chef qui pourraient prendre le poste quand un accord sera trouvé, fin août idéalement. En attendant, des remplacements RCA sont prévus en juillet pour remplacer Florian Ringuedé qui devait assurer des JT. Renfort la semaine du 15 juin d'Emilie Bersars pour encadrer les éditions. Le poste RCA de Julien Herpin ne sera pas remplacé en juin, car il n'y a pas de besoins selon la direction.

Le départ de Florian Ringuedé n'a pas d'impact sur les remplacements des RCA linéaires au numérique, durant l'été, selon le rédacteur en chef par intérim. Les RP CGT s'inquiètent justement du risque de manque de renfort au numérique dans le cadre de l'expérimentation vidéos verticales qui touche ce service.

Point 3 : Bilan du Plan de Développement des Compétences 2025 (Direction)

L'IRH précise que ce plan de formation est construit l'année avant son déploiement. En 2025 en Aquitaine, il y a eu 4220 heures de formation, 134 000 euros dépensés pour 382 stagiaires. L'IRH précise qu'un stagiaire peut être compté sur plusieurs stages. Ces chiffres prennent en compte également les salariés de la RH et de la finance.

Les formations se déclinent dans 5 domaines de compétences :

- 70 stagiaires ont été formés dans le domaine de l'information et programmes (renforcement des compétences journalistiques à travers les formations liées à l'écran tactile, techniques interview plateau, présentation JT, accompagnement dans l'objectif prioritaire numérique et nouveaux outils (explorer les outils de l'IA, créer, distribuer et valoriser des contenus éditoriaux, modèles économiques du numérique, accompagnement compétences techniques Sherlock et Canva).
- 48 stagiaires en innovation et technologies (accompagnement dans l'appropriation des outils (Ross XS, caméras, Adobe, ingénierie de la vision, ALPHA 7), renforcement des formations liées aux nouvelles technologies (IP, IA et date production, Windows 11, OM).
- 57 stagiaires en gestion d'entreprise (accompagnement des collaborateurs de la finance (outil PEPS), une attention particulière a été accordée au juridique et à la diversité (recruter sans discriminer, handicap, accompagnement de collaborateurs sur la thématique juridique (ateliers, réglementation temps de travail), accompagnement de collaborateurs sur applicatifs internes).
- 70 stagiaires en management, efficacité pro, développement personnel (poursuite des formations liées au dialogue social mais aussi au tutorat, accompagnement de collaborateurs sur thématique managériale (1er pas dans management, cursus managérial, carrières au féminin), poursuite des formations liées à la diversité).
- 137 stagiaires en prévention des risques, santé et QVT (poursuite des formations obligatoires telles que les habilitations électriques, SST, savoir se protéger en reportage, savoir évaluer les risques), accompagnement de collaborateurs sur thématique de la prévention des tensions via la médiation et prévention des RPS/CODIR, prévenir les situations de harcèlement).

13 CDD ont bénéficié de formations.

Le DRH explique que l'entreprise est attentive aux indicateurs et aux salariés qui n'ont pas eu de formation depuis longtemps. La règle c'est qu'un salarié bénéficie d'au moins une formation tous les 3 ans. Quand les RP font remarquer un déséquilibre femmes / hommes dans la proportion de personnes formées (44 % contre 56 %), le DRH répond que ces chiffres correspondent aussi à la répartition des effectifs par genre (58 % d'hommes en Aquitaine).

Concernant les alternants, il en reste actuellement 2 sur 3. A la rentrée un nouvel alternant arrive au numérique. L'objectif c'est de rester sur 2 alternants par an et par antenne.

Comme chaque année, les RP CGT insistent sur l'importance des formations "métiers", pas seulement celles liées à l'évolution des outils. Par exemple, la formation droit à l'image pourrait être dispensée à beaucoup plus de salariés car elle recouvre de nombreux enjeux (juridique, cohérence entre les éditions...).

Point 4 : RH

6. Résultats du PARSI : les salariés concernés par une mesure ont-ils été informés ? (CGT)

La DRH répond que les salariés ont été informés oralement et/ou par écrit par leur chef de service et que la mise en paie sera effectuée fin juin. Les avenants à leur contrat sont en cours de rédaction. Par ailleurs, la DRH indique avoir respecté les équilibres FTV en termes de parité et de répartition soit une mesure pour 5 journalistes et une mesure pour 4 PTA.

7. Comment la direction va-t-elle mettre en place la directive européenne sur la transparence salariale ? (CGT)

Le DRH explique que l'entreprise attend la transposition en droit français de cette directive qui a été repoussée à priori à la fin de l'année et donc que le déploiement global va se faire à partir de 2027. Mais il ajoute que l'entreprise ne va pas attendre pour mettre en place certaines dispositions, comme par exemple davantage communiquer à l'embauche : des fourchettes de rémunération seront indiquées dans la publication des annonces. Ensuite il faudra travailler les indicateurs. Actuellement la classification dans l'entreprise est liée à l'ancienneté ou à l'âge mais les salariés ont tous eu des parcours différents donc il faudra peut-être revoir ces indicateurs.

8. La direction peut-elle rappeler les règles de dépose des congés jours fériés des salariés au forfait jours ? (CGT)

Le DRH indique que les journalistes au forfait jour disposent de 11 jours de congés liés aux jours fériés dans leurs compteurs dès le début de l'année. Il ajoute qu'ils doivent être prioritairement positionnés sur les jours fériés. Les RP CGT ne sont pas d'accord car cela n'est pas précisé dans l'accord collectif. Selon les élus CGT c'est le principe même du forfait jour : tous les jours de l'année peuvent indifféremment être travaillés et pour compenser ce principe, les jours de congés qui sont tous à la main du salarié peuvent être indifféremment positionnés. Rien dans l'accord en tout cas ne précise que les "congés jours fériés" doivent être posés les jours fériés. Le DRH explique que c'est la règle de FTV et donc que c'est l'employeur qui positionne ces "congés jours fériés".

Vos élus CGT remarquent que rien n'est précisé non plus dans la convention collective pour les PTA au forfait-jours.

9. La direction a-t-elle mis en place le dispositif de congés payés supplémentaires pour enfant à charge ou en situation de handicap ? (CGT)

L'IRH explique qu'un salarié qui n'a pas pu générer l'intégralité de ses 25 jours de congés payés, du fait par exemple d'une embauche en cours d'année ou d'un congé sans solde pris dans l'année, se voit accorder 2 jours de congés par enfant à charge ou en situation de handicap. Les élus veulent savoir si cela est fait automatiquement ou si le salarié doit en faire la demande expresse. Le DRH indique que c'est la responsable paie qui fait chaque année la régularisation et qui ajoute les jours dans les compteurs des salariés concernés sans qu'ils aient besoin de le demander.

10. Quand ils ne sont pas en contrat, les CDD n'ont pas accès à leur profil France 3. De plus, ils doivent à chaque nouveau contrat faire une nouvelle demande pour ouvrir les droits d'accès, en mobilisant les chefs de service. La direction peut-elle remédier à ce problème ? (FO)

Le DRH indique que les informaticiens activent leur session et leurs droits d'accès seulement quand les CDD ont des contrats, pour des raisons de cybersécurité.

Le DRH se dit conscient de la lourdeur de la procédure, mais la société ne peut pas laisser de droits ouverts à des personnes extérieures à l'entreprise quand elles ne sont pas sous contrat.

Point 5 : Emploi

11. Mouvements et postes à pourvoir en Aquitaine (Direction)

Le poste de rédacteur à Bayonne a été attribué à Laurianne de Casanove avec une prise de fonction le 1^{er} juin. Les élus CGT interrogent la direction sur la vacance d'un 2^{ème} poste depuis le 31 mai, le directeur régional indique que ce poste est supprimé. Les élus CGT demandent si avec seulement 4 rédacteurs restants la direction estime que cette rédaction est suffisamment dimensionnée et font valoir l'importance de ce poste qui était bascophone. En effet il n'y aura plus qu'un seul bascophone dans cette locale alors qu'un journal entièrement en basque doit être produit chaque mois. Le directeur régional précise que la locale est suffisamment dimensionnée avec 4 rédacteurs, que le poste bascophone était lié à l'émission *Txirrita*, et dans la mesure où l'émission s'arrête, le poste est supprimé ; et enfin que le poste qui a été remplacé était celui qui était prioritaire aux yeux de la direction c'est-à-dire le poste lié à l'actu. Il ajoute que même si le poste récemment pourvu n'était pas un poste bilingue, la rédactrice qui a été recrutée est bascophone, qu'elle fait des sujets en basque et que si jamais il devait y avoir des besoins supplémentaires il pourrait y avoir recours aux CDD.

Les élus CGT interrogent la direction également sur le poste du JRI de Bordeaux récemment parti à la retraite. Le directeur confirme que celui-là aussi est supprimé.

Le poste de l'assistante de la locale de Pau est en cours d'attribution.

Bordeaux, le 4 juin 2026